

**ARRÊTÉ DU MAIRE**

N° 2024-086

Nos réf : SR/HT

Le Maire de la Commune de Bavans,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code de la Route, article R.411-26,

Vu le Code Pénal, article R. 610-5,

Considérant que pour des raisons de sécurité il est nécessaire de réglementer la circulation

ARRÊTONS

Article 1 : L'EURL LAURENT S sise 7, bis rue des Pinsons 25750 Arcey, interviendra pour des travaux de remplacement de couverture chez Monsieur FOIS domicilié 15, rue des Cerisiers du 21 au 31 octobre 2024. Pour les besoins des travaux et pour des raisons techniques et logistiques, un échafaudage occupera le domaine public sur le trottoir contigu à la propriété.

Article 2 : Pendant toute la durée des travaux programmés pour une durée de 20 jours du 28 octobre au 20 novembre 2024, La circulation sera alternée par feux tricolores et adaptée en fonction des besoins de l'intervention (montage d'un échafaudage, pose d'une benne d'évacuation des tuiles et mise en place d'une grue). A l'endroit des travaux, des restrictions sur section courante et l'empiètement sur la chaussée seront autorisées. La vitesse sera limitée à 30km/h et à l'endroit du chantier le stationnement sera interdit. La circulation des piétons devra être aménagée afin d'assurer leur sécurité par tous les moyens nécessaires (changement de trottoir).

Article 3 : L'entreprise balisera la zone de chantier durant les travaux à l'aide de panneaux provisoires et de cônes de signalisation conformément à la réglementation en vigueur sur la signalisation provisoire à mettre en place pour des travaux en agglomération. Le nettoyage de la chaussée sera fait dès qu'il s'avérera nécessaire.

Article 4 : Les contraventions au présent règlement seront constatées par les agents assermentés et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 5 : Le Maire, le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bavans et le Responsable des travaux sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Bavans, le 04 octobre 2024

Madame la Maire
Sophie RADREAU

Notifié à l'intéressé le : 04 octobre 2024

Publié sur site internet le : 04 octobre 2024



Mairie de Bavans – 1 Rue des Fleurs – 25550 BAVANS

Tél. 03 81 96 26 21

E-mail : mairie.bavans@bavans.fr – site internet : www.bavans.fr